

Le temps verbal dans l'interface sémantique-syntaxe du français

François Lareau

OLST, Université de Montréal

Lattice, Université Paris Diderot (Paris 7)

francois.lareau@umontreal.ca

Abstract

We briefly introduce a new model of French verbal tenses, where two complementary inflectional categories, tense and shifting, work together to locate facts in time. The category of shifting poses a reference point in the past or in the non-past. The category of tense locates facts in relation with this reference point. The core of this article is dedicated to the modeling of tense and shifting grammemes in the semantics-syntax interface of the Meaning-Text Unification Grammar of French. We also discuss the question of grammatical idioms and collocations.

1 Introduction

Cet article aurait dû être une présentation de notre thèse de doctorat, soutenue en 2008, dans laquelle nous élaborions un nouveau modèle descriptif des temps verbaux en français. Toutefois, nous avons découvert peu après la soutenance un article de Vet (2007) qui dit essentiellement la même chose. D'un côté, la situation est frustrante, puisque nous voyons la paternité de ce modèle nous échapper de peu. Mais voyons le bon côté des choses : l'article que nous voulions vous présenter ici est déjà écrit, ce qui nous épargne beaucoup de travail et nous permettra de nous concentrer plutôt sur la formulation de ce modèle dans le cadre de la Grammaire d'Unification Sens-Texte (GUST).

Nous allons d'abord présenter brièvement à la section 2 l'hypothèse de Vet (2007) et de Lareau (2008), avant de montrer comment elle se modélise en GUST à la section 3.

2 Une nouvelle approche reichenbachienne

Partant de prémisses différentes, Vet (2007) et Lareau (2008) arrivent indépendamment aux mêmes conclusions quant à l'organisation du système temporel verbal du français.

2.1 L'inadéquation du modèle de Reichenbach

Les travaux de Vet se situent dans le cadre du discours et de la sémantique formelle. Dans son article (2007), il part du constat que le modèle de Reichenbach (1947), développé d'abord pour l'anglais mais prétendant à l'universalité, n'est pas adéquat pour la description du français. La thèse principale de Reichenbach était que les temps verbaux n'expriment pas forcément des relations temporelles entre le fait dénoté par le verbe et le moment d'énonciation, mais que peut intervenir un troisième moment. Les faits, plutôt que d'être directement situés par rapport au moment d'énonciation, le sont par rapport à ce point de référence, qui lui-même l'est par rapport au moment d'énonciation. En représentant le moment où se déroule le fait par E , le moment d'énonciation par S et le point de référence par R , Reichenbach propose le modèle suivant¹ :

¹La relation entre E et S n'est pas pertinente dans ce modèle puisque E n'est jamais directement situé par rapport à S .

TAB. 1 – Le modèle de Reichenbach

	Passé ($R < S$)	Présent ($R = S$)	Futur ($R > S$)
Antérieur ($E < R$)	<i>He had eaten</i>	<i>He has eaten</i>	<i>He will have eaten</i>
Simple ($E = R$)	<i>He ate</i>	<i>He eats</i>	<i>He will eat</i>
Postérieur ($E > R$)	<i>He would eat</i>	<i>He will eat</i>	—

Or, ce modèle ne suffit pas pour la description du français, notamment, comme le note Vet (2007), parce que les temps du passé dans cette langue sont plus nombreux que ceux du futur, une réalité que ne permet pas de saisir le modèle parfaitement symétrique de Reichenbach. Qui plus est, le « futur postérieur » prévu par ce modèle ne serait pas attesté dans les langues naturelles, selon Vet.

2.2 Une méthodologie basée sur la lexicologie explicative et combinatoire

Dans notre thèse (Lareau, 2008), nous partions plutôt du constat que les modèles existants ne décrivent pas toujours les signes dans leur ensemble, mais ne s'intéressent souvent qu'à une seule de leurs composantes (sens, forme ou combinatoire). En nous inspirant de la lexicologie explicative et combinatoire (Mel'čuk et al., 1995), nous y proposons une méthodologie pour la description des grammèmes que nous résumons ici.

Nous concevons le grammème non pas comme un signe, mais comme une entité du niveau d'abstraction du vocable dont il faut distinguer les différentes acceptions, que nous appelons « grammies »². Parmi les grammies associées à un grammème, une est considérée comme la grammie de base. On peut l'identifier grâce à un ensemble de critères basés sur le sens et la combinatoire des signes en jeu (Lareau, 2008, pp. 53–60). C'est la grammie de base des grammèmes qui guide la construction du modèle linguistique. C'est en effet en fonction du sens et de la combinatoire de celle-ci que les grammèmes sont regroupés en catégories flexionnelles. Les grammies de base des grammèmes d'une même catégorie flexionnelle doivent être mutuellement exclusives et avoir une combinatoire similaire, en plus de présenter une parenté sémantique évidente (Lareau, 2008, pp. 62–67). Il faut toutefois considérer que les grammèmes peuvent se phraséologiser (Beck, 2007), ce qui peut brouiller les pistes ; nous y reviendrons à la section 3.2.

Quoi qu'il en soit, malgré que nos prémisses, notre méthodologie et notre cadre théorique diffèrent de ceux de Vet (2007), nous arrivons aux mêmes conclusions, que nous résumons ci-dessous.

2.3 La polysémie du passé composé

Il est généralement admis, au moins depuis Benveniste (1959), que le passé composé peut exprimer soit l'antériorité (il commute alors aisément avec le passé simple et est compatible avec un complément « *en + durée* »), soit l'aspect accompli (auquel cas la substitution n'est pas possible, et on peut utiliser un complément « *depuis + durée* ») :

- (1) a. J'ai terminé le tableau en deux heures.
b. Je terminai le tableau en deux heures.
- (2) a. J'ai terminé le tableau depuis deux heures.
b. * Je terminai le tableau depuis deux heures.

Il y a donc clairement deux acceptions au passé composé. On les retrouve d'ailleurs toutes les deux combinées dans les formes surcomposées, où l'état dénoté par l'accompli est situé dans le passé (Vet, 2007;

²Le terme vient de Kahane (2002), qui observait que les grammies sont des signes profonds au même titre que les lexies. En ce sens, le signifiant d'une grammie est un grammème, de la même façon que le signifiant d'une lexie est un lexème. L'article de Kahane (2009) dans le présent volume revient sur ce thème. Précisons que les grammies, comme les lexies, sont des patrons ou regroupements de signes. Cependant, dans cet article, nous les traiterons comme des signes afin d'alléger le texte.

Lareau, 2008). Nous appellerons la lexie qui exprime l'antériorité AVOIR_{ant}, et celle qui exprime l'accompli, AVOIR_{acc}. Dans ce qui suit, nous allons laisser de côté cette dernière puisqu'elle ne fait pas partie des marqueurs de temps, mais plutôt de ce que nous appelons les marqueurs de phase, au même titre que ALLER (Vet, 2007; Lareau, 2008).

2.4 Un système temporel à deux catégories flexionnelles complémentaires

Les formes verbales à valeur temporelle du français peuvent être divisées en deux classes : celles qui situent les faits directement par rapport au moment d'énonciation (le présent, le passé composé d'antériorité, le passé simple et le futur simple) et celles qui situent les faits par rapport à un repère temporel qui se trouve avant le moment d'énonciation (l'imparfait, le plus-que-parfait d'antériorité et le conditionnel à valeur temporelle)³. Le sens de base de ces formes peut être représenté en termes de deux séries de trois sens : 'simultané' ~ 'antérieur' ~ 'postérieur' d'une part et 'par rapport à un repère passé ~ non-passé' d'autre part, ce que nous représentons sous forme de tableau ci-dessous⁴ :

TAB. 2 – Un découpage sémantique des temps verbaux du français

	$T_1 \geq T_0$	$T_1 < T_0$
$T < T_1$	<i>mangea / a mangé</i>	<i>avait mangé</i>
$T \approx T_1$	<i>mange</i>	<i>mangeait</i>
$T > T_1$	<i>mangera</i>	<i>mangerait</i>

Or, ce découpage sémantique va très clairement de paire avec un découpage formel (sauf pour le passé simple, ce qui n'est pas gênant étant donné son usage restreint au registre littéraire). Nous avons donc affaire à cinq grammies, qui sont les acceptions de base d'autant de grammèmes que nous regroupons en deux catégories flexionnelles. D'abord, la catégorie de décalage, dont les grammèmes, dans leur acception de base, situent un point de repère par rapport au moment d'énonciation :

- **Non-décalé** signifie, dans son acception de base, que le point de repère est soit le moment d'énonciation, soit un moment dans le futur⁵. Il s'exprime par un suffixe zéro.
- **Décalé**, dans son acception de base, indique que le repère temporel est dans le passé. Il s'exprime par le suffixe *-AI-* (dont les allomorphes sont *-ai-* [*faisait*] et *-i-* [*faisons*]).

Ensuite, la catégorie flexionnelle de temps, qui contient trois grammèmes qui servent, dans leur acception de base, à situer les faits par rapport au point de repère :

- Le grammème **antérieur**⁶, dont la grammie de base signifie 'X a lieu avant Y'. Il s'exprime généralement de façon analytique par la construction « avoir_{ant} + V-é ». Dans le cas du passé simple, le grammème **antérieur** n'a pas de signifiant propre et se trouve exprimé dans le même morphe que la personne et le nombre.
- Le grammème **simultané**, dont la grammie de base signifie 'X a lieu en même temps que Y'. Il s'exprime par un signe zéro, à savoir l'absence d'auxiliaire et de suffixe de temps.
- Le grammème **postérieur**, dont la grammie de base signifie 'X a lieu après Y'. Il s'exprime de façon synthétique par le morphème *-R-* (le suffixe du futur simple).

³Cette dichotomie entre temps absolus et temps relatifs en français est connue au moins depuis le XVIII^e siècle. Voir notamment Weinrich (1973) et Comrie (1985).

⁴ T représente le moment où le fait dénoté par le verbe se produit, T_0 , le moment d'énonciation et T_1 , le repère par rapport auquel est situé T . Ils correspondent respectivement aux R , E_0 et P de Vet (2007). Nos T et T_0 correspondent, respectivement, aux E et S de Reichenbach. Toutefois, notre T_1 diffère de son R , qui est problématique (Molendijk, 1990).

⁵Le français ne permet pas de situer explicitement un fait par rapport à un repère futur. Voir Lareau (2008, pp. 208–210).

⁶Nous voudrions appeler les grammèmes de temps « passé », « présent » et « futur », puisqu'ils correspondent à peu près à ceux qu'on trouve dans beaucoup de langues et que cette terminologie est courante. Cependant, puisque nous utilisons les termes traditionnels pour nommer les formes verbales (« présent », « imparfait », etc.), le risque de confusion serait trop grand.

Les catégories de temps et de décalage sont toutes deux obligatoires à l'indicatif. Il n'y a donc aucune forme verbale qui exprime, par exemple, uniquement le grammème **antérieur** ou uniquement le grammème **décalé**, ce qui diffère des modèles comme celui de Martinet (1979), où l'imparfait n'exprime que le « moment » **décalé**. Dans notre modèle, l'imparfait n'est pas indécomposable, mais est formé de la combinaison de deux grammèmes : **simultané** et **décalé**. Ainsi, nous avons pour le français un système temporel à deux dimensions qui diffère aussi des analyses du type « temps absolus vs temps relatifs » ou d'autres systèmes à paradigmes concurrents, comme ceux de Imbs (1960) et de Weinrich (1973), ou l'ancien modèle de Vet (1980), en ce que les temps de l'indicatif expriment toujours deux grammèmes. Vet (2007) ne formule pas son nouveau modèle explicitement en termes de grammèmes comme nous le faisons, mais son analyse des faits est la même.

TAB. 3 – Un système temporel à deux catégories flexionnelles complémentaires

		Décalage	
		Non-décalé	Décalé
Temps	Antérieur	<i>mangea / a mangé</i>	<i>avait mangé</i>
	Simultané	<i>mange</i>	<i>mangeait</i>
	Postérieur	<i>mangera</i>	<i>mangerait</i>

Ce modèle rend compte de façon élégante notamment de la polysémie parallèle de certaines paires de formes comme le présent et l'imparfait (de validité permanente, d'habitude, de passé récent, de futur inéluctable, historiques ou de condition) ou encore le futur simple et le conditionnel (historique ou d'atténuation). Considérons le cas du présent et de l'imparfait, qui présentent d'importantes similarités de sens. Labeau (2002) a recensé les valeurs de l'imparfait dans cinq grammaires récentes. Nous avons fait la même chose avec le présent dans le *Bescherelle* (1998, § 143), *Le bon usage* (1993, § 850) et la grammaire de Riegel, Pellat & Rioul (1994, pp. 299–301). Le Tableau 4 ci-dessous résume les principales acceptions de ces deux formes.

TAB. 4 – Les principaux sens du présent et de l'imparfait dans quelques grammaires de référence

Acceptions	Présent	Imparfait
Actualité	<i>Il pleut.</i>	<i>Il pleuvait.</i>
Validité permanente	<i>Le soleil se couche à l'Ouest.</i>	<i>Il savait que le soleil se couchait à l'Ouest.</i>
Habitude	<i>Il mange quatre fois par jour.</i>	<i>Il mangeait quatre fois par jour à l'époque.</i>
Passé récent	<i>Je rentre tout juste de Berlin</i>	<i>Je rentrais tout juste de Berlin</i>
Futur inéluctable	<i>Nous partons à 5h demain.</i>	<i>Nous partions à 5h le lendemain.</i>
Historique	<i>Le 2 octobre 1535, Cartier arrive à Hochelaga.</i>	<i>Le 2 octobre 1535, Cartier arrivait à Hochelaga.</i>
Conditionnel	<i>S'il pleut, on ira au cinéma.</i>	<i>Elle a dit que s'il pleuvait, on irait au cinéma.</i>
Injonctif	<i>On se calme !</i>	—
Atténuation	—	<i>Je voulais vous demander quelque chose.</i>
Irréel	—	<i>Si j'étais riche, je partirais en voyage autour du monde.</i>

Le parallèle est frappant : presque toutes les valeurs du présent trouvent leur écho à l'imparfait, et vice-versa. Cela s'explique par le fait que le présent et l'imparfait expriment tous les deux le même grammème **simultané**. Les sens parallèles de ces deux formes correspondent en fait aux différentes acceptions de ce

grammème. La différence d'ancrage temporel qu'on observe entre la série du présent et celle de l'imparfait est due au fait que le présent exprime le grammème **non-décalé**, alors que l'imparfait exprime **décalé**.

Ce modèle explique également de façon toute naturelle le phénomène de la concordance des temps. Par exemple, considérons les phrases suivantes :

- (3) a. Il pense qu'elle viendra.
- b. Il pensait qu'elle viendrait.
- c. Il pensera qu'elle viendra.

- (4) a. Il dit qu'elle est laide.
- b. Il a dit qu'elle était laide.
- c. Il dira qu'elle est laide.

Le verbe subordonné situe un fait par rapport au moment où a lieu le fait dénoté par le verbe principal. Il porte alors le grammème de temps qui exprime la relation en question (**postérieur** pour les trois premières phrases, **simultané** pour les trois autres). Pour ce qui est du grammème de décalage, son choix dépend du moment où se déroule le fait dénoté par le verbe principal. Si ce dernier est dans le passé, comme en (3b) et (4b), alors le verbe subordonné portera le grammème **décalé** puisqu'il est situé par rapport à un repère qui est dans le passé ; autrement, il prendra le grammème **non-décalé**.

Il faut noter que quand le verbe de la subordonnée dénote un état qui transcende les époques (comme c'est le cas en (4a–c) ci-dessus), alors le locuteur a le choix de situer cet état par rapport au référent du verbe principal ou par rapport au moment d'énonciation. Dans le cas où le verbe principal est au présent ou au futur, cela ne fait aucune différence visible, puisque c'est le même grammème **non-décalé** qui doit être utilisé, peu importe si le point de référence est actuel ou ultérieur. Par contre, dans le cas d'un verbe principal au passé, on peut observer le phénomène :

- (5) a. Il a dit qu'elle était laide.
- b. Il a dit qu'elle est laide.

Il s'agit d'un choix du locuteur, selon qu'il souhaite prendre un point de vue décalé ou non, en fonction de ses buts communicatifs.

En bref, le système proposé ici nous semble adéquat et économique. Le fait que Vet (2007) et nous-même soyons arrivés aux mêmes conclusions quant à l'organisation du système flexionnel verbal du français nous conforte dans notre hypothèse. Nous allons maintenant voir comment cela se modélise en GUST.

3 Les grammèmes de temps et de décalage dans l'interface sémantique-syntaxe

Nous n'avons pas l'espace nécessaire ici pour présenter les fondements de GUST, aussi renvoyons-nous le lecteur aux travaux de Kahane (2002; 2004), Kahane & Lareau (2005a; 2005b) et Lareau (2008). Les représentations en GUST ont l'avantage d'être intuitives et faciles à décoder, donc le lecteur non averti devrait pouvoir suivre notre propos. Il faut savoir que les structures se combinent par unification et que tous les objets sont polarisés. La polarité blanche représente un manque à combler (elle correspond à peu près au « contexte » des règles de la TST classique). La polarité noire représente un objet saturé. L'unification de deux objets blancs donne un objet blanc ; un objet blanc et un noir donnent un objet noir ; deux objets noirs ne peuvent pas s'unifier. Les structures doivent s'unifier jusqu'à ce que tous les objets soient saturés, dans lequel cas on a une structure bien formée.

Nous ne nous intéresserons dans le cadre de cet article qu'à l'interface sémantique-syntaxe. Pour une discussion des règles des grammaires de bonne formation sémantique et syntaxique pertinentes pour la flexion verbale en français, ainsi que l'articulation de ces modules, voir Lareau (2008).

3.1 L'acception de base des grammèmes de temps et de décalage

Il n'y a que trois sémantèmes temporels en jeu dans la flexion verbale : 'simultané', 'antérieur' et 'postérieur'. Ils correspondent aux trois grammies de base de la catégorie flexionnelle de temps. Selon qu'ils situent les faits par rapport à un repère passé ou non, ils déclenchent aussi l'utilisation des grammèmes **décalé** ou **non-décalé** de la catégorie flexionnelle de décalage.

Dans leur acception de base, les grammèmes **simultané** et **postérieur** expriment tout simplement les prédicats 'simultané' et 'postérieur', qui situent un fait par rapport à un autre. Cela se modélise par les règles de la figure 1 ci-dessous. Puisque le point de repère peut être soit le moment d'énonciation, soit un autre fait, le nœud qui le représente ne porte pas d'étiquette dans ces règles. Il pourra alors s'unifier avec n'importe quel nœud sémantique.

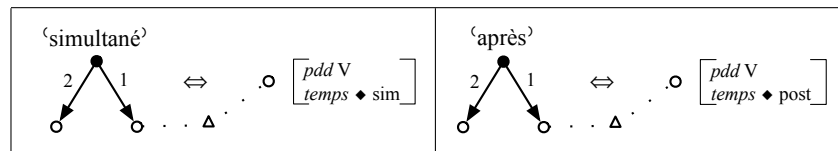


FIG. 1 – L'expression des sémantèmes 'simultané' et 'postérieur'

Le sémantème 'antérieur' peut s'exprimer en français soit par AVOIR_{ant} (ou ÊTRE_{ant}), soit par le passé simple. Il y a donc trois règles concurrentes qui mettent en correspondance le même prédicat avec chacun de ces marqueurs. Les deux premières règles de la figure 2 ci-dessous introduisent un auxiliaire (selon le syntactique de l'auxilié) et lui imposent le grammème de temps **simultané**. Ils imposent aussi la finitude **participe-é**⁷ au verbe qui en dépend. Ces grammèmes font partie du signifiant de la grammie ANTÉRIEUR₁. Les auxiliaires de temps forcent la montée du sujet, ce qui est représenté par une quasi-dépendance (en pointillés)⁸. La troisième règle, quant à elle, introduit simplement le grammème **antérieur**, qui pourra être mis en correspondance avec le suffixe du passé simple par la grammaire d'interface syntaxe-morphotopologie (mais seulement si l'actant de 'avant' est 'maintenant', et uniquement dans un registre littéraire).

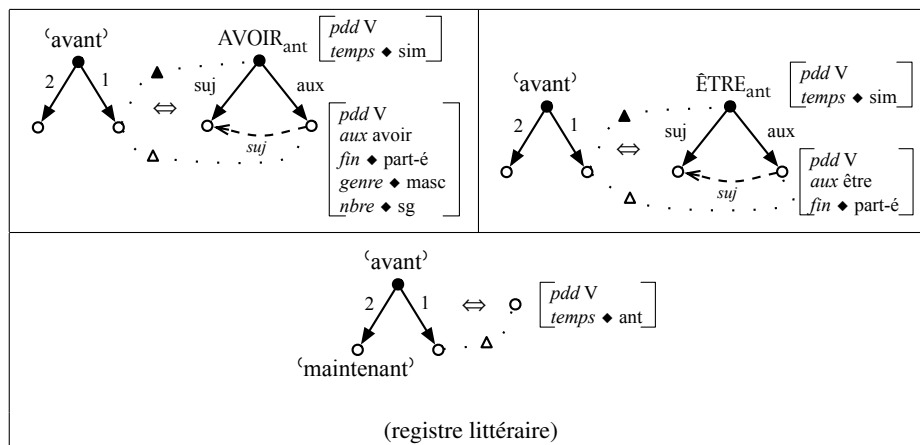


FIG. 2 – L'expression du sémantème 'antérieur'

Dans leur acception de base, les grammèmes de décalage n'expriment pas des sémantèmes en soi, mais plutôt des configurations de sémantèmes. Les règles qui les introduisent ne saturent donc aucun objet du ni-

⁷En gros, il s'agit du participe passé. Voir Lareau (2008).

⁸Voir Kahane (2002, p. 37) ou Lareau (2008, pp. 324–326)

veau sémantique⁹. Elles construisent néanmoins un objet au niveau syntaxique (le grammème de décalage). La grammie de base du grammème **non-décalé** indique que le repère temporel est le moment d'énonciation ou un autre moment dans le futur. Si, au contraire, un fait est situé temporellement par rapport à un autre fait qui lui-même se trouve avant le moment d'énonciation, alors le verbe qui exprime ce premier fait porte le grammème **décalé**. C'est ce que modélisent les règles de la figure 3 ci-dessous.

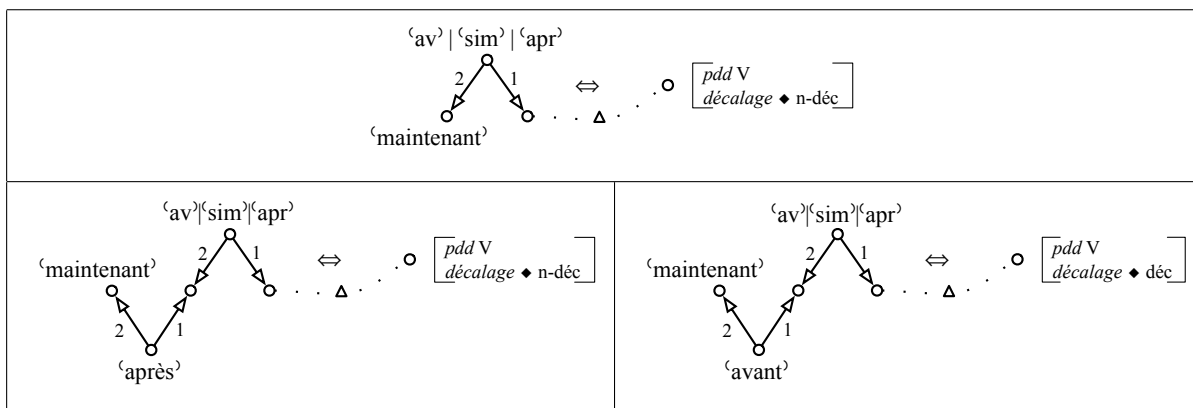


FIG. 3 – L'acceptation de base des grammèmes de décalage

3.2 Le traitement des locutions et collocations grammémiques

Les temps de l'indicatif en français n'expriment pas toujours des sens purement temporels. Nous allons considérer ici le cas du futur de supposition, du conditionnel de réserve et du futur antérieur rétrospectif.

Le futur simple peut signifier une supposition de la part du locuteur [*Ils tardent. Ils seront sans doute perdus*]. Ce sens est exprimé par la combinaison **postérieur** ⊕ **non-décalé** ; il s'agit d'une locution grammémique¹⁰. Elle se traite de la même façon que le conditionnel de réserve [*Le suspect aurait fait feu en direction des policiers*], une autre locution grammémique, dont le signifiant est **postérieur** ⊕ **décalé**. Il s'agit de locutions puisque leur sens est exprimé au niveau syntaxique par la combinaison de deux grammèmes qui, individuellement, n'expriment ni ce sens, ni une de ses composantes. Ces deux locutions se modélisent par les règles de la figure 4 ci-dessous.

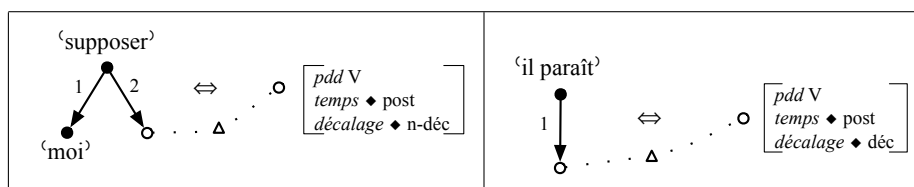


FIG. 4 – Deux locutions grammémiques

Ces locutions grammémiques sont l'équivalent, dans le domaine grammatical, des locutions lexicales comme *prendre le taureau par les cornes* ou *faire ses choux gras* : à un seul nœud sémantique correspondent plusieurs objets au niveau syntaxique. Ce qui distingue les locutions grammémiques des locutions lexicales, c'est uniquement la nature des signifiants.

⁹Un cas de figure qui n'était pas prévu par Kahane & Lareau (2005a; 2005b).

¹⁰Beck (2007) suggérerait le terme de « phrasème morphologique ». Cependant, puisque nous ne traitons pas le niveau morphologique, nous préférons parler de locutions grammémiques.

On sait que, dans le domaine lexical, il existe d'autres types d'expressions phraséologisées, notamment les collocations (par exemple, *froid de canard* ou *remporter la victoire*). Or, nous allons voir que les collocations existent également dans le domaine grammatical. Considérons la phrase suivante :

(6) L'hiver 2008–2009 aura été particulièrement froid.

Dans cette phrase, le sens de « *X aura V-é* » est plus ou moins 'en rétrospective, *X a V-é*'. Il contient donc le sens de AVOIR_{acc} (le marqueur de l'accompli), mais pas celui du grammème **postérieur**, puisque la phase dénotée par l'accompli n'est aucunement située dans le futur par rapport à quelque point de référence que ce soit. Il s'agit d'un cas intéressant de phraséologie, qu'on pourrait appeler « collocation grammématique ». Cette notion, à notre connaissance, n'a jamais été discutée dans la TST (ni dans d'autres cadres théoriques, pour autant que nous sachions). Nous allons donc commencer par montrer comment se formalisent les collocations lexicales ; nous pourrons ensuite mieux apprécier les parallèles avec cette collocation grammématique.

Dans le cadre de la TST, les collocations sont décrites dans le dictionnaire par des fonctions lexicales (Mel'čuk et al., 1995). Or, en GUST, il n'y a pas de dictionnaire : tous les signes sont décrits par des règles. Kahane & Polguère (2001) ont démontré que les fonctions lexicales peuvent être définies formellement par des patrons de correspondance entre des fragments de structures sémantiques et syntaxiques. Il est donc possible de les représenter par des règles de correspondance. Prenons par exemple la collocation *peur bleue*. Son sens est 'peur intense'. Dans cette expression, le lexème PEUR exprime son sens habituel ; il s'agit de la base de la collocation. Par contre, BLEU ne signifie 'intense' que dans le contexte de PEUR (et ce sens s'exprime de préférence par ce lexème dans ce contexte). Le lexème BLEU n'a donc pas été choisi tout à fait librement. C'est le collocatif de la collocation. La figure 5 ci-dessous montre, à gauche, la règle qui formalise cette lexicalisation contrainte. Il faut la comparer avec la règle de droite, qui modélise la lexicalisation, moins contrainte, de 'intense' par l'adjectif INTENSE. Cette dernière ne tient pas compte du contexte lexical, alors que la règle de gauche, qui décrit la collocation *peur bleue*, indique que 'intense' ne peut se lexicaliser par BLEU que si cet adjectif modifie PEUR¹¹.

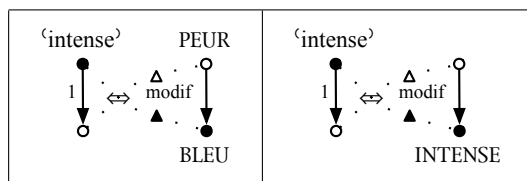


FIG. 5 – Collocation vs lexicalisation libre dans le domaine lexical

Le cas du futur antérieur rétrospectif qu'on trouve en (6) est très similaire. Son sens inclut celui de AVOIR_{acc} : 'l'année aura_{acc} été froide' = 'en rétrospective, l'année a_{acc} été froide'. La phase accomplie est la base de la collocation. Le sens 'en rétrospective' ne s'exprime habituellement pas par la combinaison des grammèmes **postérieur** et **non-décalé** comme en (6). Ce n'est que dans le contexte de l'accompli que cette combinaison de grammèmes exprime ce sens. Ils forment ensemble le collocatif. Formellement, ce signe se décrit par la règle à la figure 6.

Contrairement à la règle qui décrit la collocation *peur bleue* à la figure 5, où le sémantème correspondant à la base n'était pas pertinent, ici c'est le sémantème qui importe. En effet, le sens de l'accompli (que nous avons représenté ici par 'avoir_{acc}') peut s'exprimer soit par l'auxiliaire AVOIR_{acc}, soit par ÊTRE_{acc}, ce qui n'a pas d'incidence sur la collocation :

(7) a. L'année dernière aura été décevante.

¹¹Le sémantème qu'exprime PEUR n'est pas pertinent dans cette règle. Ce qui compte, c'est le lexème, c'est pourquoi le sémantème n'est pas étiqueté. Rappelons que seuls les objets polarisés en noir sont « construits » par la règle.

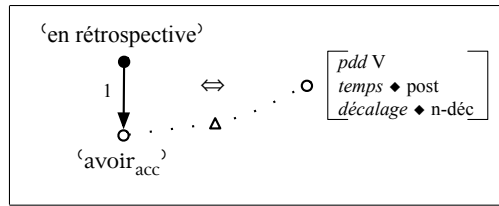


FIG. 6 – Le futur antérieur rétrospectif : une collocation grammémique

b. L'année dernière se sera terminée comme elle avait commencé.

Le fait que la collocation grammémique de la figure 6 soit contrôlée par un sémantème, et non un élément de la structure syntaxique comme à la figure 5, n'est pas gênant. On retrouve ce phénomène dans le domaine lexical également. Milićević (1997) montre en effet que les étiquettes sémantiques peuvent contrôler des collocations. Elle donne notamment l'exemple F_{unc_0} ('événement') = *survenir, avoir lieu, se produire*. Toutes les lexies qui dénotent des événements héritent de cette cooccurrence lexicale, par exemple : *L'explosion s'est produite <a eu lieu, est survenue> à 3 h*.

4 Conclusion

Dans notre thèse de doctorat, nous sommes arrivés, de façon indépendante, à un modèle des temps de l'indicatif en français pratiquement identique à celui de Vet (2007). Nous avons présenté ici ce modèle, où les faits sont situés temporellement par le truchement de deux catégories flexionnelles complémentaires. La première catégorie, celle de décalage, indique si le point de repère est décalé dans le passé ou non. La seconde, celle de temps à proprement parlé, situe le fait dénoté par le verbe par rapport au point de référence en question. Aucune forme verbale ne porte seulement qu'un grammème de temps ou de décalage ; ces deux catégories flexionnelles fonctionnent toujours ensemble.

Nous avons brièvement exposé la méthodologie qui nous a permis d'arriver à ces conclusions. Elle repose sur une conception du grammème comme une entité du niveau d'abstraction du vocable. Un même grammème peut avoir plusieurs acceptions, des grammies, dont une est l'acception de base. C'est la grammie de base des grammèmes qui guide la description du système flexionnel.

Nous avons vu que la description formelle des grammèmes temporels du français dans l'interface sémantique-syntaxe de GUST était simple et intuitive, ce qui démontre l'utilité de ce formalisme. Nous avons remarqué que les grammèmes de décalage avaient la particularité de ne saturer aucun objet au niveau sémantique, ce qui était inattendu.

Nous avons également montré comment se traitent les phrasèmes grammémiques en GUST. Nous avons vu d'abord que les locutions grammémiques que sont le conditionnel de réserve et le futur de supposition se décrivent de la même façon que les locutions lexicales, si ce n'est de la nature des signifiants qui diffère. Nous avons également démontré l'existence de collocations grammémiques en donnant l'exemple du futur antérieur rétrospectif, et nous avons vu que ces collocations se décrivent de façon similaire aux collocations lexicales.

Lors d'une expérience dans le cadre du projet *Marquis*¹², un générateur de textes multilingue, nous avons réutilisé notre modèle pour le catalan, l'espagnol et le portugais. Nous avons constaté que ces langues montraient la même organisation à ce niveau. Nous avons toutefois noté que la sélection du point de repère ne se faisait pas forcément de manière identique dans toutes ces langues. Par exemple, l'imparfait dans *Ce matin, la concentration d'ozone était de 25 µg/m³* se traduit par le passé *va ser* en catalan, et non par l'imparfait **era*. Ce fait suggère que la saillance communicative des circonstanciels n'est pas la même d'une langue à l'autre, et que cela influence le choix du point de repère temporel. Il semble donc que le squelette de notre

¹²Voir Wanner & Lareau (2009).

modèle ait une utilité pour la description d'autres langues, mais que de d'autres phénomènes linguistiques soient à l'œuvre, ce qui appelle de nouvelles recherches.

Remerciements

Nous remercions les deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires, qui nous ont permis d'améliorer ce texte.

References

- Beck, David. 2007. Morphological phrasemes in totonacan inflection. In *Proceedings of MTT 2007*, Klagenfurt.
- Benveniste, Émile. 1959. Les relations de temps dans le verbe français. *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 54(1) :69–82.
- Bescherelle. 1998. *Bescherelle. L'art de conjuguer : dictionnaire de 12 000 verbes*. Hurtubise HMH, Montréal.
- Comrie, Bernard. 1985. *Tense*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Grevisse, Maurice & André Goosse. 1993. *Le bon usage : grammaire française*. Duculot, Paris, 13^e édition.
- Imbs, Paul. 1960. *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Klincksieck, Paris.
- Kahane, Sylvain & François Lareau. 2005a. Grammaire d'unification sens-texte : modularité et polarisation. In *Actes de TALN 2005*, pages 23–32, Dourdan.
- Kahane, Sylvain & François Lareau. 2005b. Meaning-Text unification grammar : modularity and polarization. In *Proceedings of MTT 2005*, pages 163–173, Moscou.
- Kahane, Sylvain & Alain Polguère. 2001. Formal foundation of lexical functions. In *Proceedings of ACL 2001*, Toulouse.
- Kahane, Sylvain. 2002. *Grammaire d'Unification Sens-Texte : Vers un modèle mathématique articulé de la langue*. Document de synthèse pour l'habilitation à diriger les recherches, Université Paris 7.
- Kahane, Sylvain. 2004. Grammaires d'unification polarisée. In *Actes de TALN 2004*, Fès.
- Kahane, Sylvain. 2009. Defining the deep syntactic structure : How the significant units combine. In *Proceedings of MTT 2009*, Montréal.
- Labeau, Emmanuelle. 2002. L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français, langue étrangère. *Travaux de linguistique*, 45 :157–184.
- Lareau, François. 2008. *Vers une grammaire d'unification Sens-Texte du français : le temps verbal dans l'interface sémantique-syntaxe*. Thèse de doctorat, Université de Montréal / Université Paris 7.
- Martinet, André. 1979. *Grammaire fonctionnelle du français*. CREDIF, Paris.
- Mel'čuk, Igor Aleksandrovič, André Clas, & Alain Polguère. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Universités francophones. Duculot, Louvain-la-Neuve.
- Milićević, Jasmina. 1997. Étiquettes sémantiques dans un dictionnaire formalisé du type dictionnaire explicatif et combinatoire. Master's thesis, Université de Montréal.
- Molendijk, Arie. 1990. *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*. Rodopi, Amsterdam / Atlanta.
- Reichenbach, Hans. 1947. *Elements of symbolic logic*. Macmillan, New York.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat, & René Rioul. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Presses universitaires de France, Paris.
- Vet, Co. 1980. *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*. Droz, Genève.
- Vet, Co. 2007. The descriptive inadequacy of reichenbach's tense system : a new proposal. In de Saussure, Louis, Jacques Moeschler, & Genoveva Puskas, editors, *Tense, Mood and Aspect : Theoretical and Descriptive Issues*, pages 7–26. Rodopi, Amsterdam / New York.
- Wanner, Leo & François Lareau. 2009. Applying the Meaning-Text theory model to text synthesis with low- and middle-density languages in mind. In Nirenburg, Sergei, editor, *Language Engineering for Lesser-Studied Languages*, volume 21 of *NATO Science for Peace and Security Series - D : Information and Communication Security*. IOS Press, Amsterdam.
- Weinrich, Hans. 1973. *Le temps*. Le Seuil, Paris. Traduction de Tempus.